OBSERVATOIRE VHU

Performances intrinsèques 2025 du CENTRE VHU :

FERT RECYCLAGE MARSEILLE - 13400 - AUBAGNE
FR046670 - 0006400759

Angers, le 04/09/2026

Ce document présente, pour le centre VHU ci-dessus, les taux de réutilisation et de recyclage (TRR) et de réutilisation et de valorisation (TRV) pour la partie non métallique des VHU, exprimés en % et rapportés à la masse entrante des VHU. Ces taux sont calculés par SYDEREP sur la base des données 2025 déclarées par le centre VHU et validées par un tiers certificateur et l'ADEME.

- TRR hypothèse basse = 4,66% (obligation réglementaire : 3,5 %)
- TRR hypothèse haute = 4,68%[1] (obligation réglementaire : 3,5 %)
- TRV = 5,60% (obligation réglementaire : 5 %)

Les deux tableaux ci-dessous détaillent votre performance, matière par matière (non métallique) :

- Tableau : taux de réutilisation et recyclage (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU		En %/masse de matière dans les VHU	
	Entre	Et	Entre	Et
Pneus	21,23	21,23	66,10 %	66,10 %
Autres caoutchoucs	2,51	2,51	10,68 %	10,68 %
Faisceaux électriques	3,97	3,97	30,68 %	30,68 %
Peintures	0,23	0,23	10,68 %	10,68 %
Mousses polyuréthanes	1,53	1,53	10,68 %	10,68 %
Polypropylène (PP) parechocs	7,06	7,06	72,65 %	72,65 %
Polypropylène (PP) autres pièces	8,04	8,04	10,68 %	10,68 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	0,84	0,84	10,68 %	10,68 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	0,66	0,66	10,68 %	10,68 %
Polyamides (PA)	0,23	0,23	10,68 %	10,68 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	1,40	1,40	10,68 %	10,68 %
Textiles, autres	4,36	4,36	10,77 %	10,77 %
Verre	3,32	3,57	10,68 %	11,47 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le centre VHU est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de recyclage entre xx et yy kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente entre aa et bb % du PP (parechocs) compris dans un VHU.

[1]Il est possible, pour le TRR, d'avoir deux valeurs différentes si au moins une matière non métallique (hors pièces de réutilisation) a fait l'objet d'un démontage et seulement d'un stockage pendant l'année. Dans ce cas, on considère en hypothèse basse que les matières extraites et en stock feront ensuite l'objet d'une autre forme de valorisation que le recyclage. Pour l'hypothèse haute, on considère que ces matières feront l'objet d'un recyclage.

- Tableau : taux de réutilisation et de valorisation par matière (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU	En %/masse de matière dans les VHU
Pneus	32,12	100,00 %
Autres caoutchoucs	2,51	10,68 %
Faisceaux électriques	3,97	30,68 %
Peintures	0,23	10,68 %
Mousses polyuréthanes	1,53	10,68 %
Polypropylène (PP) parechocs	7,06	72,65 %
Polypropylène (PP) autres pièces	8,04	10,68 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	0,84	10,68 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	0,66	10,68 %
Polyamides (PA)	0,23	10,68 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	1,40	10,68 %
Textiles, autres	4,36	10,77 %
Verre	3,57	11,47 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le centre VHU est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de valorisation xx kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente yy% du PP (parechocs) compris dans un VHU.